



AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2020

---

# CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES

# AUX PARTICULIERS

# ET ASSOCIATIONS

# DE PROXIMITÉ\*

---

\*Concernent les clients des départements Guadeloupe, Martinique et Guyane et les clients des collectivités d'Outre-Mer Saint Martin et Saint Barthélemy.



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
**CEPAC**

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La Caisse d'Épargne fonde sa relation avec vous et ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Épargne.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Épargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur. Certaines lignes sont indiquées hors taxes (HT) dans le document.

## ➤ EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2020 AUX PARTICULIERS

### (Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement)

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) <b>Direct Ecureuil Internet</b>	<b>Gratuit</b> (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS : <b>AlertEcureuil</b>	<b>2,00 € par mois</b> (hors coût opérateur téléphonique) - soit, pour information, <b>24,00 € par an</b>
<b>Tenue de compte</b>	<b>6,00 €/trimestre</b> soit, pour information <b>24,00 € par an</b>
<b>Fourniture d'une carte de débit :</b> Carte de paiement internationale à débit immédiat : <b>Carte Visa Classic</b> Carte de paiement internationale à débit différé : <b>Carte Visa Classic</b> Carte de paiement à autorisation systématique : <b>Carte Visa Electron</b>	<b>42,00 € par an</b> <b>42,00 € par an</b> <b>37,00 € par an</b>
<b>Retrait d'espèces</b> (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	<b>1,00 € par retrait</b> (à partir du 4 <sup>ème</sup> retrait par mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement : <b>Assurance Moyens de Paiement<sup>(1)</sup></b>	<b>18,30 € par an<sup>(2)</sup></b>
<b>Virement</b> (cas d'un virement SEPA occasionnel)	■ En agence : <b>3,70 € par virement</b> ■ Par Internet : <b>Gratuit</b>
<b>Prélèvement</b>	■ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA : <b>Gratuit</b> ■ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA : <b>Gratuit</b>
<b>Commission d'intervention</b>	<b>8,00 € par opération</b> avec un plafond de 80,00 € par mois

Afin d'assurer l'information de la clientèle et du public sur les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt ou d'un compte de paiement, les établissements mettent à disposition sous forme électronique sur leur site internet et en libre-service dans les locaux de réception du public, sur support papier ou un support durable le document d'information tarifaire prévu par l'article 1er, III de l'arrêté du 5 septembre 2018.

Ce document harmonisé présente la liste des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement telle que définie à l'article D. 312-1-1 A du COMOFI et l'offre groupée de service la plus commercialisée ou les offres groupées de services en cours de commercialisation.

(1) Assurance Moyens de Paiement est un contrat de BPCE Assurance, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860, entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/01/2020, susceptible d'évoluer en cours d'année.

# SOMMAIRE

Extrait Standard des  
tarifs 2020 aux Particuliers.....3

## 1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture.....	6
Relevés de compte .....	6
Tenue de compte.....	6
Services en agence .....	7
Services Bancaires de Base .....	8
Prestations bancaires de base .....	8

## 2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil .....	9
e-Documents dont relevé de compte en ligne.....	9
Règlement SEPAMail.....	9
AlertEcureuil.....	9
Coffre-fort numérique.....	9
Libre Service Ecureuil.....	9
Webprotexion .....	9
MoneyPitch.....	9
Agrégation de comptes .....	9
Secur'Pass .....	9
Service de Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL).....	9

## 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes .....	10
Virement SEPA .....	12
Prélèvements SEPA/TIPSEPA .....	13
Chèques .....	14
Autres services .....	15

## 4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Initial, Confort, Optimal .....	16
Bouquet Liberté.....	19
Enjoy .....	21
Offre Satellis .....	22
Offre Coloc' .....	23
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière).....	23

## 5 IRRÉGULARITÉS & INCIDENTS


Commission d'intervention.....	24
Opérations particulières .....	24
Incidents de paiement.....	24
Frais divers .....	26
Plafonnements spécifiques .....	26

## 6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts.....	27
Crédits à la consommation .....	28
Crédits immobiliers.....	28
Prestations diverses .....	29

## 7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire.....	30
Placements financiers .....	31
Parts sociales .....	32
Services de gestion privée .....	32

**8 ASSURANCE ET PRÉVOYANCE** 

Assurances pour vous  
et vos proches .....33

Assurances pour vos biens.....33

Assurances pour vous protéger  
au quotidien.....34

**11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES** 

Agence Enjoy .....39

Associations de proximité .....39

**9 AUTRES PRESTATIONS  
ET SERVICES** 

Frais de succession .....35

**12 NUMÉROS UTILES** 

Numéros utiles .....42

**10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES** 

Cartes .....36


Option internationale .....36

Change manuel.....36

Virements non SEPA .....37

Chèques .....37

Comptes en devises .....38

**13 RÉSOUDRE UN LITIGE** 

Votre Caisse d'Épargne : votre interlocuteur  
privilegié ..... 42

Votre recours en médiation : votre dernier  
recours en cas de litige ..... 43

# 1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



## > OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

■ Ouverture/Clôture de compte.....	<b>Gratuit</b>
■ Désolidarisation du compte joint.....	<b>Gratuit</b>
■ Service d'aide à la mobilité bancaire	
- Vers la Caisse d'Épargne (Domilis).....	<b>Gratuit</b>
- Vers une autre banque (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt).....	<b>Gratuit</b>

### À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Épargne facilite vos démarches :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Épargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Épargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements valides et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

## > RELEVÉS DE COMPTE Jeunes (12-18 ans) / Gratuit

■ Relevés de compte en ligne <sup>(1)</sup>	
- Périodicité mensuelle .....	<b>Gratuit</b>
- Par relevé supplémentaire (prélèvement mensuel) .....	<b>1,60 €</b>
- Récapitulatif annuel de frais .....	<b>Gratuit</b>
■ Relevés de compte au format papier	
- Périodicité mensuelle .....	<b>Gratuit</b>
- Par relevé supplémentaire (prélèvement mensuel) .....	<b>1,60 €</b>
- Récapitulatif annuel de frais .....	<b>Gratuit</b>
■ Remise d'un relevé de compte en agence .....	<b>5,00 €</b>

## > TENUE DE COMPTE Jeunes (12-18 ans) / Gratuit

■ Tenue de compte (hors forfaits) .....	<b>6,00 €/trim soit 24,00 €/an</b>
---	------------------------------------

### À SAVOIR : Exonération de frais de tenue de compte pour les détenteurs

- des offres groupées de service,
- d'un compte de dépôt sans moyens de paiement.

(1) Sous réserve de la souscription au service « e-Documents ».

- Frais de tenue et de gestion de compte inactif<sup>(1)</sup>  
(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier) ..... **30,00 €<sup>(2)</sup>**

### DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN..... **Gratuit**

### DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

## ➤ SERVICES EN AGENCE

### VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence ..... **Gratuit**
- Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque ..... **Gratuit**
- Remise de chèque ..... **Gratuit**  
- Date de valeur ..... **Date de remise + 1 jour ouvré<sup>(3)</sup>**  
- Disponibilité des fonds ..... **Maximum 10 jours calendaires**

### RECHERCHE DE DOCUMENT(S)<sup>(4)</sup> Jeunes (12-18 ans) Gratuit

- De moins d'un an pour délivrance d'une attestation ou d'une photocopie ..... **16,00 €**
- De plus d'un an pour délivrance d'une attestation ou d'une photocopie ..... **36,00 €**
- Supplément par photocopie ..... **2,00 €**

### AUTRES SERVICES Jeunes (12-18 ans) Gratuit

- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pli Non Distribué)..... **15,00 €**
- Frais pour établissement d'un devis  
(déductible en cas d'acceptation du devis par le client)..... **36,00 €**
- Attestations et duplicatas..... **12,50 €**

### COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort  
- Petit modèle ..... **135,63 €/an**  
- Modèle moyen ..... **180,84 €/an**  
- Grand modèle ..... **361,67 €/an**  
- Très grand modèle..... **542,50 €/an**
- Frais d'ouverture forcée d'un coffre-fort (tous motifs) ..... **Frais réels/ouverture**

(1) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevé annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du solde créditeur.

(2) Les clients titulaires d'une offre groupée de services sont exonérés des frais de tenue de compte.

(3) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

(4) Hors champs d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.

# 1

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### ➤ SERVICES BANCAIRES DE BASE ..... **Gratuit**

(services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier, offerts dans le cadre du droit au compte) :

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte,
- Un changement d'adresse par an,
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire,
- La domiciliation de virements bancaires,
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte,
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires,
- Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance,
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte,
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte,
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne,
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services,
- La réalisation des opérations de caisse.

### ➤ PRESTATIONS DE BASE

au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier  
(ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :

- L'ouverture et la clôture du compte ..... **Gratuit**
- La tenue du compte ..... **6,00 €/trim soit 24,00 €/an**
- Un changement d'adresse par an ..... **Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ..... **Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires ..... **Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ..... **Gratuit**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires ..... **Gratuit**
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA), titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance..... **Gratuit**
- Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ..... **Gratuit**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque..... **Gratuit**
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne ..... **cf tarif chapitre 3**



# 2 BANQUE À DISTANCE



## ➤ DIRECT ECUREUIL

**ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET<sup>(1)</sup>, TÉLÉPHONE FIXE, SMS, ETC.)<sup>(2)</sup>** ..... **Gratuit**

➤ **E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE** ..... **Gratuit**

## ➤ RÈGLEMENT SEPAMAIL

■ Réponse à une demande de règlement ..... **Gratuit**

■ Émission d'un virement SEPA via Règlement SEPAmail ..... **Gratuit**

## ➤ ALERTECUREUIL

**ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS**

■ Formule individuelle ..... **Jeunes (12-25 ans) Gratuit** ..... **2,00 €/mois soit 24,00 €/mois**

■ Formule famille ..... **3,00 €/mois soit 36,00 €/an**

➤ **COFFRE-FORT NUMÉRIQUE<sup>(3)</sup>** ..... **Jeunes (18-25 ans) Gratuit** ..... **1,09 €/mois soit 13,08 €/an**

➤ **LIBRE SERVICE ECUREUIL** ..... **Gratuit**

(service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre Service Caisse d'Épargne)

➤ **WEBPROTEXION** ..... **Abonnement gratuit**

(service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés)

➤ **MONEYPITCH<sup>(4)</sup>** ..... **Gratuit**

(service sécurisé disponible sur internet ou à partir d'une application mobile, dédié à l'analyse budgétaire et patrimoniale, incluant un service d'agrégation de comptes, des indicateurs et alertes patrimoniales)

➤ **AGRÉGATION DE COMPTES** ..... **Gratuit**

(service d'informations consolidées concernant un ou plusieurs comptes ouvert(s) auprès d'une ou plusieurs autres banque(s), disponible sur l'espace de banque à distance du client)

➤ **SECUR'PASS** ..... **Gratuit**

(dispositif d'authentification forte, lié à la détention d'un smartphone, permettant d'accéder aux comptes en ligne et de réaliser des opérations bancaires de façon sécurisée)

➤ **SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)** ..... **Jeunes (12-18 ans) Gratuit**

■ Adhésion au service SOL sms ou SOL CAP (carte à puce) ..... **Gratuit**

■ Lecteur CAP (carte à puce) ..... **12,00 € le lecteur**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans le cadre du produit mentionné.

(3) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(4) Service réservé à la clientèle Banque Privée.



# 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## ➤ CARTES (hors cotisation à une offre groupée de services)

### DÉFINITIONS :

- **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)** : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.
- **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)** : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.
- **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation quasi-systématique)** : L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte. Toutefois, par exception, certaines opérations de paiement pourront être réalisées sans contrôle du solde (par exemple : péages d'autoroutes ou de certains parkings...).
- **Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)** : l'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

### COTISATION CARTE

#### Cartes de paiement

Carte	Visa Infinite <sup>(1)</sup>	Visa Platinum <sup>(1)</sup>	Visa Premier <sup>(1)</sup>	Visa Classic	Visa Classic à contrôle de solde	Visa Electron Sensea
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat)	-	-	132,00 €/an	42,00 €/an	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé)	300,00 €/an	210,00 €/an	132,00 €/an	42,00 €/an	-	-
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	-	-	-	-	-	37,00 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à autorisation quasi-systématique)	-	-	-	-	45,00 €/an	-
<b>Tarifs Jeunes</b>						
12-18 ans	-	-	-	21,00 €/an	22,50 €/an	18,50 €/an

#### Autres cartes de paiement

■ Carte Air France KLM Platinum <sup>(2)</sup> .....	590,00 €/an
■ Carte American Express Platinum <sup>(2)</sup> .....	590,00 €/an
■ Carte Air France KLM Gold <sup>(2)</sup> .....	185,00 €/an
■ Carte American Express Gold <sup>(2)</sup> .....	165,00 €/an
■ Carte American Express Green <sup>(2)</sup> .....	95,00 €/an
■ Carte Bancaire Rechargeable MasterCard <b>réservée aux 12-17 ans</b> .....	<b>Gratuit</b>
- Frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif .....	<b>Gratuit</b>
- Réédition du code carte .....	<b>12,50 €/réédition</b>
- Rechargement occasionnel .....	<b>Gratuit</b>
- Cotisation annuelle au rechargement programmé .....	<b>3,00 €/an</b>

#### Cartes de retrait Jeunes (12-18 ans) Gratuit

■ Carte de retrait nationale <sup>(2)</sup> .....	40,00 €/an
■ Carte Equilibra Interbancaire ou carte Nomea .....	24,00 €/an
■ Carte Nomade (retrait sur livrets) .....	20,00 €/an
■ Carte Tribu Cirrus <sup>(2)</sup> (jusqu'à 25 ans) .....	16,00 €/an

(1) Produits non commercialisés auprès des mineurs.

(2) Arrêt de commercialisation.

## Cartes de débit/crédit (carte associée à un crédit renouvelable)<sup>(1)</sup>

### À SAVOIR

Avec la carte Izicarte, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

Carte	Visa Platinum Izicarte	Visa Premier Izicarte	Visa Classic Izicarte
Carte de paiement internationale à débit immédiat	-	132,00 €/an	42,00 €/an
Carte de paiement internationale à débit différé	210,00 €/an	132,00 €/an	42,00 €/an

### Carte de crédit

- Carte Teoz<sup>(1)(2)</sup> (carte associée à un crédit renouvelable)..... **18,00 €/an**

### PAIEMENTS PAR CARTE Jeunes (12-18 ans) Gratuit

- Paiement par carte en euro dans la zone euro (la carte est émise par la banque).... **Gratuit**
- Paiement par carte en devises (la carte est émise par la banque)
  - Commission proportionnelle..... **2,80 %**
  - Maximum de perception..... **6,25 €**

### RETRAITS D'ESPÈCES Jeunes (12-18 ans) Gratuit

**Retraits en euros** (dans une Caisse d'Épargne ou une autre banque située dans la zone euro) :

- Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne..... **Gratuit**
- Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) :

Carte	Visa Sensea, Visa Classic et Visa Classic Izicarte	Visa Premier et Visa Premier Izicarte	Visa Platinum, Visa Platinum Izicarte et Visa Infinite
À partir du 4 <sup>ème</sup> retrait dans le mois	<b>1,00 €/retrait</b>	<b>1,00 €/retrait</b>	<b>1,00 €/retrait</b>

- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque..... **6,25 €**
- Retraits SMS, retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Épargne..... **Gratuit**

### Retraits en devises :

	Frais par retrait d'espèces à un DAB* d'une autre banque	Retraits d'espèces en agence sans émission de chèque
Commission proportionnelle	<b>2,80 %</b>	<b>2,80 %</b>
Commission fixe	<b>3,20 €</b>	<b>6,25 €</b>

\* DAB : Distributeur Automatique de Billets

(1) Izicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(2) Arrêt de commercialisation.

# 3

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### SERVICES LIÉS AUX RETRAITS D'ESPÈCES

- Service retraits déplacés illimités..... **1,35 €/mois soit 16,20 €/an**
  - Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)
- Services retraits déplacés à l'international (**Offre réservée aux 18-25 ans**) (Fin de commercialisation de l'offre depuis le 11/06/2017)..... **1,10 €/mois soit 13,20 €/an**
  - Gratuité des retraits d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) et 4 retraits en devises gratuits par mois

### LES AUTRES SERVICES CARTES Jeunes (12-18 ans) Gratuit

- Réédition du code confidentiel..... **12,50 €**
- Refabrication de carte avant échéance ..... **12,50 €**
- Choix du visuel<sup>(1)</sup>..... **10,50 €**
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement
  - En agence..... **12,50 €**
  - Par internet ..... **Gratuit**
- Frais d'envoi de carte par lettre recommandée ..... **12,50 €**
- Frais d'opposition pour perte ou vol..... **Gratuit**
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la Banque..... **20,50 €**

### Services de paiements électroniques

- E-carte bleue ..... **12,60 €/an**
- S-money..... **Gratuit<sup>(2)</sup>**
- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne..... **Gratuit**

## ➤ EMISSION D'UN VIREMENT SEPA Jeunes (12-18 ans) Gratuit

#### DÉFINITION :

Le compte est débité du montant d'un virement SEPA<sup>(3)</sup>, permanent ou occasionnel, libellé en euros au profit d'un bénéficiaire dont le compte est situé en France ou dans n'importe quel pays de la zone SEPA.

- Service Paylib entre amis (Service permettant d'effectuer un virement SEPA occasionnel avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300 €) ..... **Gratuit**

### FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'EPARGNE

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via internet (Direct Ecureuil Internet)	Via application mobile
Virement SEPA occasionnel	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA permanent	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA instantané occasionnel jusqu'à 300 €	<b>1,00 €</b>	-	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA instantané occasionnel au-delà 300 €	<b>1,00 €</b>	-	<b>1,00 €</b>

(1) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(2) Mise en service gratuite; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-money.

(3) SEPA (Single Euro Payments Area) : Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco, Saint-Marin, État du Vatican et Principauté d'Andorre.

	Au guichet de l'agence ou par téléphone	Via internet (Direct Ecureuil Internet)	Via application mobile
Virement <b>occasionnel</b>	<b>3,70 €</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement <b>permanent</b>	<b>1,14 €</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA <b>instantané occasionnel jusqu'à 300 €</b>	<b>3,70 + 1,00 €</b>	-	<b>Gratuit</b>
Virement SEPA <b>instantané occasionnel au-delà 300 €</b>	<b>3,70 + 1,00 €</b>	-	<b>1,00 €</b>

### AUTRES OPÉRATIONS

- Frais d'annulation ou de modification d'un virement avant émission ..... **16,00 €**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire émis à tort ..... **16,00 €**
- Demande de retour de fonds sur liste de virements « papier » émis à tort ..... **16,00 €**
- Service Paylib entre amis (Service permettant d'effectuer un virement SEPA occasionnel avec le numéro de téléphone mobile du bénéficiaire dans la limite de 300,00 €)..... **Gratuit**

## ➤ PRÉLÈVEMENTS SEPA/TIPSEPA Jeunes (12-18 ans) Gratuit

### PRÉLÈVEMENTS

- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ..... **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA..... **Gratuit**
- Frais de recherche de preuve pour contestation sur prélèvement ..... **20,00 €**

### OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements..... **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA..... **32,00 €/opération**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA ..... **20,00 €/opération**

	En agence	Sur Internet
Retrait de consentement/Ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)	<b>16,00 €</b>	<b>Gratuit</b>
Ajout d'un émetteur à sa Liste Blanche	<b>16,00 €</b>	-

### DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

### DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

# 3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

## TIPSEPA

- Paiement d'un TIPSEPA ..... **Gratuit**

## > CHÈQUES

- Remise de chèque(s) ..... **Gratuit**
- Paiement d'un chèque ..... **Gratuit**
- Renouvellement automatique de chéquier ..... **Gratuit**
- Frais d'envoi de chéquier
  - Envoi par lettre recommandée ..... **8,40 €**
  - Envoi par courrier simple ..... **Gratuit**
- Frais d'émission d'un chèque de banque en agence ..... **12,50 €**
- Remise de chèque(s) compensable en France :  
date de valeur = Date de remise + 1 jour ouvré<sup>(1)</sup>

### **DÉFINITION : La date de valeur**

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité ..... **Maximum 15 jours ouvrés**

### **DÉFINITION : Délai d'encaissement**

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

## **FRAIS DE RECHERCHE DE CHÈQUES**

- Frais de photocopie (par chèque) ..... **16,00 €**
- Frais pour établissement d'un devis pour recherche multiples ..... **36,00 €**  
(déductible en cas d'acceptation du devis par le client)

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : de lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de Traitement des Chèques).

## DESTRUCTION

- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois.... **7,70 €**

## OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur..... **16,00 €**
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur ..... **25,00 €**

## ➤ AUTRES SERVICES

### SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèquiers à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte) ..... **2,60 €/mois soit 31,20 €/an**

**SERVICE FRANCHISE D'AGIOS<sup>(1)</sup>** ..... **1,55 €/mois soit 18,60 €/an**

### DÉFINITION : Franchise d'agios

Ce service vous permet de réduire, voire de supprimer les agios liés à votre découvert.

### ÉPARGNE AUTOMATIQUE

- Eparfix ..... **12,00 €/an**
- Eparplus ..... **12,00 €/an**

### À SAVOIR

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

### OPTION INTERNATIONALE<sup>(2)</sup>

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour+	
	Jeunes (19-25 ans) - 50 %		Jeunes (19-25 ans) - 50 %		Jeunes (19-25 ans) - 50 %	
	Zone Euro	Hors Zone Euro	Zone Euro	Hors Zone Euro	Zone Euro	Hors Zone Euro
Retrait par carte	Illimités <sup>(5)</sup>	3/mois <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>	4/mois <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(4)(5)</sup>
Paiement par carte	Illimités <sup>(5)</sup>	10/mois <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>
Virement	Illimités <sup>(7)</sup>	-	Illimités <sup>(7)</sup>	1/mois <sup>(6)</sup>	Illimités <sup>(7)</sup>	1/mois <sup>(6)</sup>
Tarification	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
Engagement	1 mois <sup>(3)</sup>		2 mois <sup>(3)</sup>		2 mois <sup>(3)</sup>	

(1) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(2) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – Voyage ou de deux mois pour la formule 2 – Séjour et 3 Séjour+.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(6) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.



(7) Virements SEPA gratuits et illimités depuis votre espace personnel de Banque à Distance.

# 4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES



## ➤ INITIAL, CONFORT, OPTIMAL (Cotisation mensuelle)

Ces offres sont composées des services suivants :

Initial		
Cartes bancaires disponibles <sup>(1)</sup>		
	Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup>	Visa Classic ou Visa Classic IZICARTE <sup>(3)</sup> Débit Immédiat ou Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecoreuil</li> <li>■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li> <li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcoreuil</li> <li>■ Un chéquier<sup>(4)</sup></li> <li>■ Les services EPARFIX et EPARPLUS</li> <li>■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne</li> <li>■ Tenue de compte</li> <li>■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)</li> <li>■ Autorisation de découvert<sup>(5)</sup></li> </ul>	
Formule Famille <sup>(6)</sup>	<b>13,00€/mois</b>	
Formule individuelle <sup>(7)</sup>	<b>7,00€/mois</b>	
Formule individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	<b>50%</b>	
Formule individuelle Jeunes Mineurs	<b>1,00€/mois</b>	
Professionnels <sup>(8)</sup>	<b>50%</b>	

(1) Parmi les cartes disponibles : si Offre individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(4) À l'exception des clients mineurs.

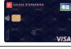


(5) Aucune autorisation de découvert pour le client âgé de moins de 18 ans.

(6) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(7) Si fourniture d'une 2<sup>ème</sup> carte au choix associée à un compte joint : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(8) Entrepreneurs individuels : professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un forfait «Libre Convergence», «Labellis», «Auto-Entrepreneur», «Franchise et vous» ou «Vitalis» destiné à leur activité professionnelle.



		Confort		
Cartes bancaires disponibles(1)				
	Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup>	Visa Classic ou Visa Classic IZICARTE <sup>(4)</sup> Débit Immédiat ou Débit Différé	Visa Premier <sup>(3)</sup> ou Visa Premier IZICARTE <sup>(4)</sup> Débit Immédiat ou Débit Différé	
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil</li> <li>■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li> <li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil</li> <li>■ Un chéquier<sup>(5)</sup></li> <li>■ Les services EPARFIX et EPARPLUS</li> <li>■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne</li> <li>■ Tenue de compte</li> <li>■ Des retraits d'espèces aux distributeurs automatiques du réseau Caisse d'Epargne et des autres banques (hors réseau Caisse d'Epargne) situés en zone euro (sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé)</li> <li>■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 500 € de découvert autorisé<sup>(6)</sup></li> <li>■ Assurance sur compte (protection en cas de perte et vol des moyens de paiements et vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)<sup>(7)</sup></li> </ul>			
Formule Famille <sup>(8)</sup>	14,00€/mois		19,00€/mois	
Formule individuelle <sup>(9)</sup>	9,00€/mois		14,00€/mois	
Formule individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	50%			
Formule individuelle Jeunes Mineurs	50%			
Professionnels <sup>(10)</sup>	50%			

(1) Parmi les cartes disponibles : Si offre individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) Les Cartes Visa Premier ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs.

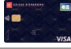




(6) 0€ d'agios à hauteur du découvert autorisé, jusqu'à un solde débiteur de 500 €. Aucune autorisation de découvert pour le client âgé de moins de 18 ans.

(7) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.

(9) Si fourniture d'une 2<sup>ème</sup> carte au choix associée à un compte joint : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(10) Entrepreneurs individuels : professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un forfait «Libre Convergence», «Labellis», «Auto-Entrepreneur», «Franchise et vous» ou «Vitalis» destiné à leur activité professionnelle.

		Optimal			
Cartes bancaires disponibles <sup>(1)</sup>					
	Visa Classic à contrôle de solde <sup>(2)</sup>	Visa Classic ou Visa Classic IZICARTE <sup>(4)</sup> Débit immédiat ou Débit Différé	Visa Premier <sup>(3)</sup> ou Visa Premier IZICARTE <sup>(4)</sup> Débit immédiat ou Débit Différé	Visa Platinum <sup>(3)</sup> ou Visa Platinum IZICARTE <sup>(4)</sup> Débit Différé	Visa Infinite <sup>(3)</sup> Débit Différé
Autres services inclus dans l'offre	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, mobile, SMS, etc.) : Direct Ecureuil</li> <li>■ Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique</li> <li>■ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil</li> <li>■ Un chéquier<sup>(5)</sup></li> <li>■ Les services EPARFIX et EPARPLUS</li> <li>■ L'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne</li> <li>■ Tenue de compte</li> <li>■ Le service Option Internationale - Formule 3 Séjour +</li> <li>■ Autorisation de découvert avec une exonération des intérêts débiteurs jusqu'à 1 000 € de découvert autorisé<sup>(6)</sup></li> <li>■ Des virements SEPA instantanés (Instant Payment), sous réserve du solde disponible et dans la limite de l'éventuel découvert autorisé</li> <li>■ Accès à un conseiller par téléphone sur des horaires étendus</li> <li>■ Assurance sur compte (protection en cas de perte et vol des moyens de paiements et vol des espèces, perte et vol des papiers d'identité et vol des clés)<sup>(7)</sup></li> </ul>				
Formule Famille <sup>(8)</sup>	27,00€/mois		34,00€/mois	44,00€/mois	
Formule individuelle <sup>(9)</sup>	20,00€/mois		25,00€/mois	35,00€/mois	
Formule individuelle Jeunes jusqu'à 28 ans	50%				
Formule individuelle Jeunes Mineurs	50%				
Professionnels <sup>(10)</sup>	50%				

(1) Parmi les cartes disponibles : Si offre individuelle, une carte bancaire. Si formule famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes. Au maximum 2 cartes Visa Infinite, 2 cartes Visa Platinum ou 2 cartes Visa Premier. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.

(2) La Carte Visa Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est commercialisée auprès des mineurs de 12 à 17 ans révolus.

(3) Les Cartes Visa Premier, Platinum et Infinite ne sont pas commercialisées auprès des mineurs.

(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.

(5) À l'exception des clients mineurs.

(6) 0 € d'agios à hauteur du découvert autorisé, jusqu'à un solde débiteur de 1000 €. Aucune autorisation de découvert pour le client âgé de moins de 18 ans.

(7) L'Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61.996.212 Euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris N° B 350.663.860. Entreprise régie par le Code des Assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 PARIS CEDEX 13. Selon limites, conditions et exclusions prévues dans les engagements contractuels en vigueur.

(8) Clients éligibles : personnes physiques majeures capables en couple (mariés, pacsés, concubins ou vivant maritalement) avec ou sans enfant (8 enfants maximum), titulaires chacun d'un compte de dépôt (un compte individuel chacun ou un compte joint). Familles monoparentales, dont les membres sont titulaires d'un compte de dépôt. Les enfants bénéficieront de la Formule Famille avec une carte adaptée selon leur âge.







(9) Si fourniture d'une 2e carte au choix associée à un compte joint : 50 % du prix unitaire de la carte facturé en supplément.

(10) Entrepreneurs individuels : professions libérales, artisans, commerçants, agriculteurs âgés d'au moins 18 ans, titulaires d'un compte de dépôt destiné à leurs opérations à titre privé et d'un forfait «Libre Convergence», «Labellis», «Auto-Entrepreneur», «Franchise et vous» ou «Vitalis» destiné à leur activité professionnelle.

## ➤ **BOUQUET LIBERTÉ** (cette offre n'est plus commercialisée)

C'est un socle de services essentiels\* avec la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat ou débit différé) au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

### SERVICES ESSENTIELS

	 Visa Electron Sensea	 Visa Classic <sup>(1)</sup> ou Visa Izicarte Classic <sup>(2)</sup> à débit immédiat	 Visa Classic ou Visa Izicarte Classic <sup>(2)</sup> à débit différé	 Visa Premier ou Visa Izicarte <sup>(2)</sup> Premier	 Visa Platinum ou Visa Izicarte <sup>(2)</sup> Platinum	 Visa Infinite
Cotisation à une offre groupée de service (mensuelle)**						
<b>Une carte au choix</b>						
Tarif standard	<b>8,75 €</b>	<b>8,75 €</b>	<b>8,75 €</b>	<b>14,80 €</b>	<b>20,00 €</b>	<b>32,00 €</b>
<b>Tarifs jeunes</b>						
Jusqu'à 18 ans	<b>1,00 €</b>	<b>1,00 €</b>				
19-21 ans -75% de réduction soit : <sup>(3)</sup>	<b>2,18 €</b>	<b>2,18 €</b>	<b>2,18 €</b>	<b>3,70 €</b>	<b>5,00 €</b>	<b>8,00 €</b>
22-25 ans -50% de réduction soit : <sup>(3)</sup>	<b>4,37 €</b>	<b>4,37 €</b>	<b>4,37 €</b>	<b>7,40 €</b>	<b>10,00 €</b>	<b>16,00 €</b>
<b>Des services inclus dans le socle</b>						
Compte de dépôt (simple ou joint)						
Tenue de compte						
Relevé de compte numérique (ou papier)						
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiements (assurance sur Compte formule Individuelle <sup>(4)</sup> ou formule Famille <sup>(4)(5)(6)(7)</sup> )						
Une autorisation de découvert <sup>(7)</sup>						
Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)						
Un service d'épargne automatique						
Chéquier <sup>(7)</sup>						
Un forfait de 3 retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne <sup>(8)</sup>						
<b>Avantages couples et offres supplémentaires</b>						
Votre 2ème carte de même niveau ou de niveau inférieur	<b>50 % de réduction<sup>(3)</sup></b>					
La carte Visa Classic supplémentaire	<b>1,75 €/mois</b>					
La carte Visa Premier supplémentaire	<b>5,50 €/mois</b>					
La carte Visa Platinum supplémentaire	<b>8,75 €/mois</b>					
La carte Visa Infinite supplémentaire	<b>12,50 €/mois</b>					

\* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, 3 retraits d'espèces hors distributeurs automatique de billets du réseau Caisse d'Epargne.

\*\* La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurance, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860 entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18,60 €/an soit +1,55 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(8) Le nombre de retraits par carte et par mois en zone euro est indiqué dans la partie 3. VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT, Cartes.

## SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

<b>1 service</b> 10 % de remise sur le prix à l'unité	<b>2 services</b> 15 % de remise sur leur prix à l'unité	<b>3 services</b> 20 % de remise sur leur prix à l'unité
<b>SERVICES « DU QUOTIDIEN »</b>		
	<b>TARIF MENSUEL À L'UNITÉ</b>	
Retraits déplacés illimités par carte aux DAB zone euro	<b>1,35 €</b>	
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes de 18 à 25 ans) Fin de commercialisation depuis le 12/06/2017	<b>1,10 €</b>	
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	<b>4,00 €</b>	Jeunes (19-25 ans) / - 50 %
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	<b>16,00 €</b>	Jeunes (19-25 ans) / - 50 %
Opérations courantes illimitées <sup>(1)</sup>	<b>2,60 €</b>	
Service franchise d'agios <sup>(1)</sup>	<b>1,55 €</b>	
Coffre-fort numérique <sup>(1)</sup>	<b>1,09 €</b>	Jeunes (18-25 ans) / <b>Gratuit</b>
AlertEcuireuil Formule Individuelle	<b>2,00 €</b>	Jeunes (12-25 ans) / <b>Gratuit</b>
AlertEcuireuil Formule Famille <sup>(1)</sup>	<b>3,00 €</b>	
e-Carte Bleue	<b>1,05 €</b>	Jeunes (12-18 ans) / <b>Gratuit</b>
<b>SERVICES « ASSURANCES »<sup>(2)(3)</sup></b>		
	<b>TARIF<sup>(4)</sup> ANNUEL (hors frais de gestion)</b>	
Protection juridique ancienne formule	<b>61,20 €/an</b>	
Protection Juridique	<b>72,00 €/an</b>	
<b>DES RÉDUCTIONS POUR LES SERVICES « COMPLÉMENTAIRES »</b>		
Pour les jeunes (de 19 à 21 ans)	<b>75% de réduction</b>	
Pour les jeunes (de 22 à 25 ans)	<b>50% de réduction</b>	

(1) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Protection Juridique est un contrat d'Allianz IARD - Société Anonyme régie par le Code des Assurances au capital de 991 967 200 euros - 542 110 291 RCS Nanterre - Siège social 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex.

(4) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 01/01/2020, susceptibles d'évoluer en cours d'année. Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection juridique. La 1ère mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

# 4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

## > ENJOY

Cette offre groupée de services est réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

- Le service e-Documents dont le relevé de compte mensuel numérique\*,
- La tenue de compte,
- Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) et à autorisation quasi-systématique : Carte Visa Classic à contrôle de solde,
- Un chéquier (sur demande)\* <sup>(1)</sup>
- L'abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Direct Ecureuil Internet et Mobile\*,
- Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)\*,
- Un nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne\*,
- 3 retraits d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement international),
- L'adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass\*,
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle,
- Le service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)\*,
- Les virements (cas d'un virement SEPA occasionnel) et prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) sur Internet\*,
- Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic :
  - l'utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne\*,
  - la réédition/ réactivation du code confidentiel,
  - les frais d'opposition (blocage) de la carte\*,
  - la re-fabrication de la carte avant échéance,
  - les fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance sur internet et/ou sur l'application bancaire mobile (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte – sous réserve de commercialisation).

Cotisation à une offre groupée de services (offre ENJOY) ..... **2,00 €/mois**

**soit 24,00 €/an**

\* services gratuits à l'unité

(1) sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne.

## ➤ OFFRES SATELLIS

### SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services\* réservée aux personnes majeures protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement<sup>(1)</sup>), le Service Opposition<sup>(1)</sup>, Satellis Assurance<sup>(1)</sup>, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou la fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement à autorisation systématique : Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra** interbancaire ou Carte Noméa	<b>3,50 €/mois soit 42,00 €/an</b>
Carte Visa Electron Sensea	<b>4,50 €/mois soit 54,00 €/an</b>
Par Carte Equilibra ** ou Noméa supplémentaire	<b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b>
Par carte Visa Sensea supplémentaire	<b>1,60 €/mois soit 19,20 €/an</b>

### SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL Jeunes (12-18 ans) Gratuit

(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation*** à une offre groupée de services	Satellis Essentiel	Satellis Essentiel Plus	Satellis Intégral
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea à débit immédiat	<b>9,70 €/mois soit 116,40 €/an</b>	<b>9,90 €/mois soit 118,80 €/an</b>	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte <sup>(2)</sup> à débit immédiat	<b>9,70 €/mois soit 116,40 €/an</b>	<b>9,90 €/mois soit 118,80 €/an</b>	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Classic ou Visa Classic Izicarte <sup>(2)</sup> à débit différé	<b>9,70 €/mois soit 116,40 €/an</b>	<b>9,90 €/mois soit 118,80 €/an</b>	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte <sup>(2)</sup> à débit immédiat			<b>17,00 €/mois soit 204,00 €/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Premier ou Visa Premier Izicarte <sup>(2)</sup> à débit différé			<b>17,00 €/mois soit 204,00 €/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Visa Infinite à débit différé.			<b>32,50 €/mois soit 390,00 €/an</b>

Avantages offres supplémentaires			
Par carte Visa Classic supplémentaire	<b>1,60 €/mois soit 19,20 €/an</b>	<b>1,60 €/mois soit 19,20 €/an</b>	
Par carte Visa Premier supplémentaire			<b>5,40 €/mois soit 64,80 €/an</b>
Par carte Visa Infinite supplémentaire			<b>12,50 €/mois soit 150,00 €/an</b>

\* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

\*\* Arrêt de commercialisation.

\*\*\* Demi-tarif pour les Jeunes de 19 à 25 ans.

(1) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition, Satellis Assurance, sont des contrats de BPCE Assurance, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860 entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

## FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo	Solution 16/17
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea	<b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b>	<b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b>
Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic <sup>(1)</sup>	<b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b>	<b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b>
Carte Visa Electron Sensea supplémentaire	<b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b>	<b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b>
Carte Visa Classic <sup>(1)</sup> à débit immédiat supplémentaire	<b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b>	<b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b>

### ➤ OFFRE COLOC' (Offre réservée au 18-25 ans)

L'Offre Coloc' est composée\* d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.), fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Visa Electron Sensea.

Cotisation à une offre groupée de services «Coloc'»	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea	<b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b>
Carte Visa Electron Sensea supplémentaire	<b>1,00 €/mois soit 12,00 €/an</b>

### ➤ OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- la tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea,
- le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- quatre émissions de virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- deux chèques de banque par mois,
- abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc.) ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS sur le niveau du solde du compte,
- la fourniture de relevés d'identités bancaires,
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention par opération prévu à l'article R.312-4-2
- Le plafonnement des frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte\*\* fixé à 16,50€/mois
- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, TIPSEPA et télérelèvement,
- un changement d'adresse une fois par an.

Cotisation à l'offre groupée de services « OCF » ..... **3,00 €/mois soit 36,00 €/an**

Cotisation à une carte Visa Electron Sensea supplémentaire

pour le cotitulaire d'un compte joint ..... **1,60 €/mois soit 19,20 €/an**

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

\*Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

\*\*Frais concernés : Les commissions d'intervention, Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

# 5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



## DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

## > COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération ..... **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de ..... **80,00 €**

Pour les détenteurs de l'Offre d'Accompagnement de la Clientèle en situation de fragilité financière (OCF) :

- Par opération ..... **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de ..... **16,50 € inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte.**

Pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF :

- Par opération ..... **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de ..... **25,00 € inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte**

Pour les bénéficiaires des Services Bancaires de Base :

- Par opération ..... **4,00 €**
- Dans la limite d'un plafond mensuel de ..... **20,00 €**

## DÉFINITION : Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

## > OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie-attribution/saisies conservatoires/saisie sur valeurs mobilières ..... **110,00 €**
- Frais par saisie administrative à tiers détenteur (10% du montant de la saisie) ..... **Plafond fixé à 83,33 €**
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ..... **35,00 €**

## > INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour) ..... **12,30 €**
- Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement sans provision (maximum 1 par jour) ..... **12,30 €**

## DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement/chèque non provisionné

Le compte est débité des frais perçus par la banque quand elle informe le client, par lettre, qu'il a émis un chèque/prélèvement sans provision.



# 5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

## REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
    - Chèque inférieur ou égal à 50 € ..... **22,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**
    - Chèque supérieur à 50 € ..... **42,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de 150,00 €

### DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plate-forme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

## REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA et télé règlement pour défaut de provision
    - Si montant de l'opération inférieur à 20 € ..... **montant du prélèvement**
    - Si montant de l'opération supérieur à 20 € ..... **12,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**
  - Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA et télé règlement pour défaut de provision pour les clients bénéficiaires du Service Bancaire de Base (SBB) :
    - Si montant de l'opération inférieur à 20 € ..... **montant de l'opération plafonné à 6,00 €**
    - Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € ..... **6,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**
- Frais dans la limite d'un plafond mensuel de : ..... **30,00 €<sup>(1)</sup>**
- Réduction de 50 % sur les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, TIPSEPA et télé règlement pour les clients détenteurs de l'OCF
    - Si montant de l'opération inférieur à 20 € ..... **montant de l'opération plafonné à 6,00 €**
    - Si montant de l'opération supérieur ou égal à 20 € ..... **6,00 €/rejet<sup>(1)</sup>**
- Frais dans la limite d'un plafond de : ..... **16,50 €/mois<sup>(2)</sup>**

### DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

## REJET DE VIREMENT

- Frais de non-exécution de virement occasionnel pour défaut de provision ..... **Gratuit**
  - Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ..... **Gratuit**
- Ces montants forfaitaires comprennent : les frais de rejet, la notification du refus d'exécution de l'ordre de paiement et les frais de représentation.

### DÉFINITION : Coordonnées bancaires

RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Épargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou prélèvement sur celui-ci.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(2) Frais inclus dans le plafonnement spécifique lié aux frais d'incident de paiement et d'irrégularités de fonctionnement du compte.

## ➤ FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple ..... **12,30 €**
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction ..... **30,00 €**
- Frais sur chèque remis à l'encaissement et revenu impayé (hors défaut de provision)..... **17,00 €**
- Frais pour remise de chèques mal renseignée..... **7,50 €**
- Frais pour Dossier Réglementaire Client vide ou incomplet..... **30,00 €**

## ➤ PLAFONNEMENTS SPECIFIQUES

- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte<sup>(1)</sup> pour les clients détenteurs de l'OCF..... **Plafonnement de 16,50 €/mois**
- Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte<sup>(1)</sup> pour les clients identifiés comme fragiles financièrement et donc éligibles à l'OCF au titre des articles L312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier..... **Plafonnement de 25,00 €/mois**

(1) Frais concernés : Les commissions d'intervention, Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

# 6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



## ➤ DÉCOUVERTS<sup>(1)</sup>

### **DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs**

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

### **DÉFINITION : TAEG**

Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R. 314-3 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

### **DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)**

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

## À SAVOIR

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à demander conseils à votre gestionnaire !

<b>Autorisation de découvert<sup>(2)</sup></b> .....	<b>taux de base bancaire<sup>(3)</sup>+ marge</b>
■ Frais annuels de gestion .....	<b>13,00 €</b>
<b>Découvert non autorisé<sup>(4)</sup></b> .....	<b>taux fixé chaque trimestre</b>
<b>Dépassement non autorisé du solde du compte</b> .....	<b>affiché en agence</b>
<b>Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs</b> .....	<b>4,00 €/trimestre</b>
<b>Service franchise d'agios</b> .....	<b>1,55 €/trimestre</b>

## EXONÉRATION DES INTÉRÊTS DÉBITEURS

(service permettant de bénéficier d'une exonération des intérêts débiteurs dans le cadre de l'autorisation de découvert n'excédant pas un montant défini)

- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 500 € ..... **3,50 €/mois**
- Exonération des intérêts débiteurs dans le cadre d'une utilisation de l'autorisation de découvert n'excédant pas 1 000 € ..... **6,60 €/mois**

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Épargne

(2) Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) du découvert est indiqué aux conditions particulières de l'autorisation de découvert. Ce TAEG indicatif est calculé conformément à l'article R313-2 du code de la consommation sur la base d'une utilisation constante et intégrale sur la durée totale du découvert. Le TAEG réellement appliqué en fonction des conditions d'utilisation est indiqué sur votre relevé de compte.

(3) Le taux débiteur du découvert est affiché en agence. Pour information, le taux de base bancaire était de 4,40% au 01/11/2019.

(4) Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics. Taux d'usure disponibles en agence.

# 6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

## ➤ CRÉDITS À LA CONSOMMATION<sup>(1)(2)</sup>

### CRÉDIT RENOUELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement<sup>(3)</sup> qui en fixe les conditions tarifaires.

#### PRÊTS PERSONNELS

Frais de dossier.....	1,00 %
■ Minimum .....	100,00 €

#### FRAIS DE DOSSIER JEUNES (JUSQU'À 25 ANS)

■ Crédit Etudiant.....	Gratuit
■ Financement permis Auto / Moto à 0%.....	Gratuit
■ Avance Loca-Pass.....	Gratuit
■ Prêt personnel .....	50 % de réduction
■ Crédit Premier Véhicule à TCI .....	50 % de réduction

## ➤ CRÉDITS IMMOBILIERS<sup>(4)</sup>

### FRAIS DE DOSSIER PRÊT CONVENTIONNÉ POUR ACCESSION SOCIALE

■ Inférieur ou égal à 15 000 €.....	1,00 %
■ De 15 001 € à 30 000 € .....	360,00 €
■ Supérieur à 30 000 € .....	500,00 €

### FRAIS DE DOSSIER PRÊT SUR LIVRET

OU PLAN D'ÉPARGNE LOGEMENT OU PRÊT 0% .....	Gratuit
---	---------

### FRAIS DE DOSSIER AUTRES CRÉDITS IMMOBILIERS, LOA

■ Minimum .....	500,00 €
-----------------	----------

(1) Accessible à partir de 18 ans et sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Épargne, prêteur.

(2) Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

(3) SA au capital de 60 7963 320 € - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Panhard et Levasor - 75634 Paris cedex 13.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Épargne locale, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L.313-1 et suivants du Code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de dix jours avant d'accepter l'offre de crédit. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

## ASSURANCES

■ Assurance des emprunteurs <sup>(1)</sup> .....	<b>Nous consulter</b>
■ Garantie Revente et Services Résidence Principale <sup>(2)</sup>	
- Un seul prélèvement pour 5 ans .....	<b>185,00 €/5 ans</b>
- Ou un prélèvement annuel pendant 5 ans.....	<b>37,00 €/an</b>

## > PRESTATIONS DIVERSES

■ Lettre d'information annuelle aux cautions (par prêt) .....	<b>7,00 €</b>
■ Attestations et duplicatas .....	<b>12,50 €</b>
■ Report d'échéance de crédit à la consommation et immobilier .....	<b>33,50 €</b>
■ Réédition du tableau d'amortissement .....	<b>16,00 €</b>
■ Frais pour modification de contrat sans avenant .....	<b>16,00 €</b>
■ Rédaction d'un avenant de contrat de prêt (modification de l'offre de prêt) .....	<b>117,50 €</b>
■ Modification des garanties .....	<b>41,30 €</b>
■ Avis d'impayé .....	<b>22,40 €</b>
■ Frais de gestion d'impayé .....	<b>27,15 €</b>
■ Réaménagement du prêt .....	<b>1,50 %</b>
- Minimum .....	<b>500,00 €</b>
■ Transfert, désolidarisation, cession, donation partielle .....	<b>152,00 €</b>
■ Frais de dossier de nantissement	
- Sur livret, bons, PEP, assurance <sup>(3)</sup> .....	<b>101,50 €</b>
- Sur valeurs mobilières, parts de SCPI <sup>(3)</sup> .....	<b>127,80 €</b>
- Gage Auto <sup>(3)</sup> .....	<b>50,00 €</b>
■ Frais de mainlevée totale (sûreté réelle ou nantissement) <sup>(3)</sup> .....	<b>124,00 €</b>
■ Frais de mainlevée partielle (sûreté réelle ou nantissement) <sup>(3)</sup> .....	<b>180,00 €</b>
■ Engagement par signature	
- Commission annuelle .....	<b>2,00 %</b>
- Frais de dossier (la 1 <sup>ère</sup> année) .....	<b>1,00 %</b>
- Minimum .....	<b>21,50 €</b>
■ Frais de contrôle d'avancée des travaux (par visite) .....	<b>Frais réels</b>

(1) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.

(2) Garantie Revente et Services Résidence Principale, est un contrat de BPCE Assurance, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860 entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris.

Voir conditions générales ou notice d'informations. Tarif en vigueur au 01/01/2020, susceptible d'évoluer en cours d'année.

(3) Hors frais d'enregistrement et de timbres.

# 7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



## ➤ ÉPARGNE BANCAIRE

### RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (HORS COMPTE DE DÉPÔT)

- Semestriel ou annuel ..... **Gratuit**
- Par relevé supplémentaire (prélèvement mensuel) ..... **1,60 €**

### RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif ..... **Gratuit**
- Retrait avec accréditif<sup>(1)</sup> ..... **Gratuit**

#### **DÉFINITION : Accréditif**

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

### TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert CEL, PEL, PEP, LEP vers un autre établissement bancaire ..... **85,00 €**
- Transfert CEL, PEL, PEP, LEP vers une autre Caisse d'Épargne ..... **Gratuit**

### AUTRES SERVICES

- Ouverture/Ciôture ..... **Gratuit**
- Émission d'un chèque de banque sur Livret<sup>(2)</sup> ..... **12,50 €**
- Émission d'un virement SEPA à partir d'un Livret<sup>(2)</sup> ..... **3,50 €**
- Cotisation Carte Nomade ..... **20,00 €/an**
- Assurance sur Épargne<sup>(3)(4)</sup> ..... dont 3 € de frais de gestion ..... **27,00 €/an**  
Pour l'ancienne offre<sup>(5)</sup> souscrite avant le 22/11/2010 ..... **24,00 €/an**
- Frais de tenue de Compte Sur Livret inactif<sup>(6)</sup>  
(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier) ..... **30,00 €**
- Frais de tenue de comptes en devises ..... **nous consulter**

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'Épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Épargne Logement.

(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(3) Assurance sur Épargne est un contrat de BPCE Assurance, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860 entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris.

Voir conditions générales ou notice d'informations.

(4) Tarif en vigueur au 01/01/2020, susceptible d'évoluer en cours d'année.

(5) Arrêt de commercialisation.

(6) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (Livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Écureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Ce montant est débité dans la limite du plafond réglementaire.

## ➤ PLACEMENTS FINANCIERS

### DROITS DE GARDE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

Pour une information complète et détaillée sur les coûts et frais relatifs aux produits et services financiers, il convient pour le Client de se reporter aux informations précontractuelles et/ou aux documents réglementaires propres à ce type d'opération, service, instrument financier ou service auxiliaire que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

La Caisse d'Epargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du groupe BPCE. À ce titre, la Caisse d'Epargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

#### À SAVOIR

Les droits de garde correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte titres (paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...).

Les droits de garde sont prélevés en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres de l'année précédente arrêtée au 31/12.

#### Titres hors Groupe

■ Commission <sup>(1)</sup> proportionnelle <sup>(2)</sup> .....	<b>0,23 %</b>
■ Commission <sup>(1)</sup> fixe par ligne (en supplément de la commission <sup>(1)</sup> proportionnelle <sup>(2)</sup> ).....	<b>3,91 €</b>
- Minimum.....	<b>32,55 €</b>
- Maximum.....	<b>262,21 €</b>

Titres du Groupe ..... **23,96 €/an**

Comptes sans position au 31/12 de l'année écoulée..... **23,96 €/an**

### ORDRES DE BOURSE SUR COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PEA ET PEA PME

	En agence	Par téléphone Direct Ecoreuil - téléconseiller	Par Internet
Minimum de perception	<b>17,60 €</b>	<b>14,60 €</b>	<b>7,80 €</b>
Taux de courtage	<b>1,43 %</b>	<b>1,07 %</b>	<b>0,52 %</b>
Commission fixe par ligne	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>	<b>Gratuit</b>
Ordre non exécuté	<b>10,70 €</b>	<b>10,70 €</b>	<b>Gratuit</b>
Ordre annulé	<b>10,70 €</b>	<b>10,70 €</b>	<b>Gratuit</b>

■ Opérations sur valeurs étrangères ..... Nous consulter

#### Service Règlement Différé (SRD)

■ Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique « Compte Bourse Actif »

(1) Les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur.

(2) Commission proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année, calculé par tranche, en fonction du barème indiqué.

# 7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

## OPÉRATIONS SUR OPC

### Souscriptions

- Souscription OPC réseau Caisse d'Épargne ..... Nous consulter
- Souscription OPC autres établissements bancaires ..... **32,00 € + frais d'émetteur**

### Rachats

- Rachat OPC réseau Caisse d'Épargne hors FCP garanti ou à promesse ..... **Gratuit**
- Rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse ..... Nous consulter

**OPÉRATIONS SUR AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS** ..... Nous consulter

## LES AUTRES OPÉRATIONS

- Relevé annuel PEA ..... **Gratuit**
- Edition de l'imprimé fiscal unique ..... **Gratuit**
- Duplicata de l'imprimé fiscal unique ..... **12,50 €**
- Relevé ponctuel de portefeuille ..... **12,50 €**
- Délivrance d'attestations fiscales ..... à partir de **90,00 €**
- Autres attestations et duplicatas ..... **12,50 €**
- Gestion de titres non cotés ..... **138,33 €**

## AUTRES SERVICES

- Bourse Esprit Ecureuil (cotisation annuelle)
  - Service « Prise de bénéficiaires » ..... **10,00 €**
  - Assurance moins Values Bourse Esprit Ecureuil<sup>(1)</sup> ..... **7,00 €**
  - Cotisation forfaitaire annuelle ..... **12,00 €**
- Transfert PEA/PEA-PME
  - vers un autre établissement du réseau Caisse d'Épargne ..... **Gratuit**
  - vers un autre établissement bancaire ..... **103,98 €**
- Transfert compte-titres ordinaire
  - vers un autre établissement du réseau Caisse d'Épargne ..... **Gratuit**
  - vers un autre établissement bancaire ..... **0,12 %**
  - minimum ..... **103,98 €**
- Frais de tenue de compte et de gestion de compte titres inactif ..... **Droits de garde<sup>(2)</sup>**  
(compte inactif au sens de l'article L.312-19 du code monétaire et financier)

**ASSURANCE VIE** ..... Nous consulter

## > PARTS SOCIALES

**FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES** ..... **Gratuit**

## > SERVICES DE GESTION PRIVÉE

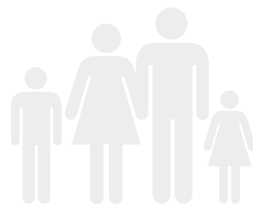
- Gestion sous mandat ..... Nous consulter
- Banque Privée ..... Nous consulter

(1) Assurance Moins Values Bourse Esprit Ecureuil est un contrat de BPCE Assurance, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860 entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Les frais et commissions prélevés annuellement ne peuvent être supérieurs aux droits de garde prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif.



# 8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



## ➤ ASSURANCES POUR VOUS ET VOS PROCHES

- Complémentaire Santé<sup>(1)</sup> ..... Nous consulter
- Garanties des Accidents de la Vie<sup>(1)</sup> ..... Nous consulter
- Garantie Obsèques<sup>(2)</sup> ..... Nous consulter
- Prévoyance Décès<sup>(2)</sup> ..... Nous consulter
- Dépendance<sup>(3)</sup> ..... Nous consulter

## ➤ ASSURANCES POUR VOS BIENS

- Automobile<sup>(1)</sup> ..... Nous consulter
- Habitation<sup>(1)</sup> ..... Nous consulter
- Télésurveillance<sup>(4)</sup> ..... Nous consulter

(1) Garantie Santé, Garanties des Accidents de la Vie, Assurance Auto, Assur'Toit, Sécur'Média et Assurance Mobile sont des contrats BPCE Assurance, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860 entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris. Voir conditions générales et notices d'informations.

(2) SECUR' Obsèques, SECUR' Urgence et SECUR' Famille sont des contrats de BPCE Vie, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Inter Mutuelles Assistance, entreprise régie par le Code des assurances.

(3) Ecoreuil Assistance Vie est un contrat de CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Les prestations d'assistance sont assurées par Filassistance International, entreprise régie par le Code des assurances.

(4) Télésurveillance proposée par la Caisse d'Épargne est une prestation de télésurveillance réalisée par IMA Protect, marque commerciale d'Inter Mutuelles Téléassistance, 10 rue Henri Picherit, BP 52347, 44323 Nantes cedex 3. S.A.S.U. au capital de 1300000 € - 422715458 RCS Nantes - Autorisations CNAPS n° AUT-044-2112-10-09-20130351265 et AUT-049-2112-11-18- 20130357207. L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Certification APSAD de Service de Télésurveillance type P3 n° 170.01.31/192.05.31. Certification délivrée par le CNPP - www.cnpp.com

# 8 ASSURANCES ET PREVOYANCE

## ➤ ASSURANCES POUR VOUS PROTÉGER AU QUOTIDIEN

■ Protection Juridique <sup>(1)(2)</sup> .....	72,00 €/an
Pour l'ancienne offre <sup>(2)(5)</sup> souscrite avant le 24/03/2014.....	61,20 €/an
■ Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	
- <b>Assurance sur Compte</b> <sup>(2)(3)</sup>	
■ Formule Individuelle.....	36,00 €/an
■ Formule Famille <sup>(4)</sup> .....	57,60 €/an
- <b>Assurance Moyens de paiement</b> <sup>(2)(3)</sup> .....	18,30 €/an
- <b>Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA</b> <sup>(2)(3)</sup> .....	13,20 €/an
■ Service Opposition <sup>(2)(3)</sup> .....	22,00 €/an
■ Satellis Assurance <sup>(2)(3)</sup> .....	15,70 €/an

**DÉFINITION :** Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement  
Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

### À SAVOIR

L'assurance du compte, elle protège le titulaire du compte de dépôt ou le co-titulaire (si compte joint) en cas de perte/vol des moyens de paiement, vol des espèces, perte/vol des papiers d'identité et vol des clés.

(1) Protection Juridique est un contrat d'Allianz IARD - Société Anonyme régie par le Code des Assurances au capital de 991 967 200 euros - 542 110 291 RCS Nanterre - Siège social 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex.

(2) Tarif en vigueur au 1er janvier 2020, susceptible d'évoluer en cours d'année.

(3) Assurance sur Compte, Assurance Moyens de paiement, Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes VISA, Service opposition et Satellis Assurance sont des contrats BPCE Assurance, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860 entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris. Voir conditions générales et notices d'informations.

(4) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(5) Arrêt de commercialisation.

# 9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



## ➤ FRAIS DE SUCCESSION

■ Frais d'ouverture du dossier de succession	
- Actifs successoraux inférieurs ou égaux à 10 000 €.....	<b>63,30 €</b>
- Actifs successoraux supérieurs à 10 000 €	
- En % des actifs successoraux .....	<b>0,91 %</b>
- Minimum de perception de.....	<b>135,63 €</b>
- Maximum de perception de.....	<b>678,13 €</b>
■ Frais annuels de recherche d'ayants droit .....	<b>135,63 €</b>
■ Paiement de facture à la demande des ayants droit .....	<b>8,60 €</b>
■ Succession internationale.....	<b>67,82 €</b>

# 10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES<sup>(1)</sup>



## > CARTES

Se reporter à la page 11, pour les paiements et retraits en euros et en devises.

## > OPTION INTERNATIONALE<sup>(2)</sup>

	Formule 1 : Voyage		Formule 2 : Séjour		Formule 3 : Séjour+	
	Jeunes (19-25 ans) - 50 %		Jeunes (19-25 ans) - 50 %		Jeunes (19-25 ans) - 50 %	
	Zone Euro	Hors Zone Euro	Zone Euro	Hors Zone Euro	Zone Euro	Hors Zone Euro
Retrait par carte	Illimités <sup>(5)</sup>	3/mois <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>	4/mois <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(4)(5)</sup>
Paiement par carte	Illimités <sup>(5)</sup>	10/mois <sup>(4)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>	Illimités <sup>(5)</sup>
Virement	Illimités <sup>(7)</sup>	-	Illimités <sup>(7)</sup>	1/mois <sup>(6)</sup>	Illimités <sup>(7)</sup>	1/mois <sup>(6)</sup>
Tarification	4,00 €/mois		16,00 €/mois		18,00 €/mois	
Engagement	1 mois <sup>(3)</sup>		2 mois <sup>(3)</sup>		2 mois <sup>(3)</sup>	

## > CHANGE MANUEL

### ACHAT/VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVICES)

- Commission de change ..... selon cours
- Commission fixe ..... **5,20 €**

### DÉLIVRANCE DE CHÈQUES DE VOYAGE

#### En euros

- Commission fixe ..... **5,20 €**

#### En devises

- Commission fixe ..... **5,20 €**
- Commission de change ..... selon cours

(1) Opérations en devises hors Euros impliquant un pays hors EEE (Espace Economique Européen, composé des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, République tchèque).

(2) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 – Voyage ou de deux mois pour la formule 2 – Séjour et 3 Séjour+.

(4) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(5) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(6) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.

(7) Virements SEPA gratuits et illimités depuis votre espace personnel de Banque à Distance.

## ➤ VIREMENTS NON SEPA Jeunes (12-18 ans) Gratuit

### ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA

■ Frais par virement en euros :	
- Commission proportionnelle.....	<b>0,10 %</b>
Minimum de perception.....	<b>13,00 €</b>
■ Frais par virement en devises :	
- Commission proportionnelle.....	<b>0,10 %</b>
Minimum de perception.....	<b>13,00 €</b>
- Commission de change.....	<b>0,05 %</b>
Minimum de perception.....	<b>15,00 €</b>
■ Frais du correspondant.....	<b>20,00 €</b>
■ Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP Maroc (virement en € et dont le montant est < 150 000 €).....	<b>5,00 €</b>

### RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA

#### Virement en € hors zone SEPA, en devises (quel que soit le pays)

■ Commission de service forfaitaire.....	<b>13,00 €</b>
■ Commission de change.....	<b>0,05 %</b>
Minimum de perception.....	<b>15,00 €</b>

## ➤ CHÈQUES

### PAIEMENT PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER

#### En euros

■ Commission de service.....	<b>0,10 %</b>
Minimum de perception.....	<b>17,00 €</b>

#### En devises

■ a - Commission de service.....	<b>0,10 %</b>
Minimum de perception.....	<b>17,00 €</b>
■ b - Commission de change.....	<b>0,05 %</b>
Minimum de perception.....	<b>15,00 €</b>
Minimum de perception (a+b).....	<b>32,00 €</b>

**Chèque de banque en devises..... Nous consulter**

# 10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

## ENCAISSEMENT DE CHÈQUE ÉTRANGER<sup>(1)</sup>

### En euros

■ Commission de service.....	<b>0,10 %</b>
Minimum de perception par remise.....	<b>5,00 €</b>
Maximum de perception.....	<b>70,00 €</b>

### En devises

■ a - Commission de service.....	<b>0,10 %</b>
Minimum de perception.....	<b>5,00 €</b>
■ b - Commission de change.....	<b>0,05 %</b>
Minimum de perception.....	<b>15,00 €</b>
Minimum de perception (a+b).....	<b>20,00 €</b>
■ Impayé sur chèque tiré à l'étranger.....	<b>33,00 €</b>
■ Frais supplémentaires éventuels facturés par les correspondants étrangers.....	<b>Frais au réel</b>

## > COMPTES EN DEVISES

(un compte en devises est nécessairement rattaché à un compte principal en euros)

■ Ouverture, clôture.....	<b>Gratuit</b>
■ Tenue de compte (prélevés dans la devise du compte, par trimestre).....	<b>6,00 €</b>
■ Retrait d'espèces par débit d'un compte (avec ou sans change).....	<b>6,25 € + cours billet</b>
■ Versement d'espèces par crédit d'un compte (sans change).....	<b>Gratuit</b>
■ Versement d'espèces par crédit d'un compte (avec change).....	<b>2,50 € + cours billet</b>
■ Echange d'espèces contre espèces au guichet.....	<b>8,50 € + cours billet</b>
■ Réception de fonds en devises mis à la disposition à la Banque.....	<b>25,00 €</b>
■ Mise à disposition de fonds dans une autre Banque.....	<b>45,00 €</b>

(1) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en « crédit Sauf Bonne Fin » : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en « Crédit Après Encaissement » : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

# 11 TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES



## ➤ AGENCE ENJOY

La réalisation de ces opérations sensibles à distance nécessite un traitement particulier lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même.

### OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

#### Tenue de compte

- Édition du RIB/RICE ou de l'IBAN ..... **5,00 €**  
*Opération effectuée par un téléconseiller*

### VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

#### Émissions de virements SEPA

##### FRAIS PAR VIREMENT VERS UNE AUTRE BANQUE

- Frais par virement occasionnel vers une autre banque ..... **5,00 €**  
*Opération effectuée par un téléconseiller*

##### AUTRES OPÉRATIONS

- Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement ..... **5,00 €**  
*Opération effectuée par un téléconseiller*

## ➤ ASSOCIATIONS DE PROXIMITÉ (BUDGET ANNUEL INFÉRIEUR A 100 000 €)

Sont reprises ci-après, les opérations spécifiques à la clientèle des Associations de proximité. Pour toutes les autres opérations, nous vous invitons à vous référer à la partie clientèle des Particuliers ou clientèle de l'Économie Régionale.

### OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

#### Relevés de compte

- Frais d'envoi de relevé de compte par voie postale ou en ligne
  - Périodicité mensuelle ..... **Gratuit**
  - Périodicité bi-mensuelle
    - par voie postale ..... **5,00 €/trim soit 20,00 €/an**
    - en ligne ..... **2,50 €/trim soit 10,00 €/an**
  - Périodicité décadaire
    - par voie postale ..... **8,00 €/trim soit 32,00 €/an**
    - en ligne ..... **4,00 €/trim soit 16,00 €/an**

#### Tenue de compte

- Tenue de compte ..... **5,75 €/mois soit 69,00 €/an**
- Service Rémunération hors forfait<sup>(1)</sup> (abonnement mensuel) ..... **Nous consulter**

### BANQUE À DISTANCE

#### Direct Ecureuil Internet Pro - DEI PRO / CE NET COMPTES

Solution moderne, sécurisée et facile d'utilisation, l'offre banque à distance Caisse d'Épargne permet de consulter et gérer les opérations bancaires simples au quotidien<sup>(2)</sup>.

- Vous accédez aux principales informations relatives à vos comptes et aux produits et services détenus,
- Vous réalisez en quelques clics vos opérations bancaires,
- Vous habilitiez certains de vos collaborateurs à l'utilisation de l'espace et définissez pour chacun d'eux, les droits d'utilisation dont ils disposent,
- Vous bénéficiez de moyens d'authentification renforcés pour réaliser certaines opérations.

L'espace de banque à distance est accessible depuis le portail [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr) et disponible 7 jours sur 7 et 24 h sur 24.

- Frais d'abonnement à des services de banque à distance ..... **12,50 €/mois soit 150,00 €/an**

(1) Selon taux en vigueur.

(2) Hors coût de communication ou de connexion.

# 11

## TARIFICATIONS SPÉCIFIQUES

### Alertecureuil Pro (service offrant des alertes de la situation du compte par mail ou SMS)

- Par mail
  - Frais d'abonnement au service ..... **5,00 €/mois soit 60,00 €/an**
- Par SMS (dans la limite de 40 SMS/mois)
  - Frais d'abonnement au service ..... **5,00 €/mois soit 60,00 €/an**
  - par SMS supplémentaire ..... **0,20 €**
- Intervention sur contrat existant (activation/désactivation des alertes, modification des paramètres)
  - A partir du service DEI PRO ..... **Gratuit**
  - Demande en agence ..... **5,00 €/demande**

### Système de paiement en ligne (SP PLUS) (\*) ..... **Nous consulter**

(Service de sécurisation de paiement sur Internet avec garantie de paiement)

### Solution SOL CAP Secu@caccess (\*)

- Fourniture du lecteur ..... **9,00 €**
- Cotisation carte ..... **7,00 €/an**
- Remplacement avant échéance ..... **7,00 €**
- Réédition du code confidentiel ..... **10,17 €**
- Frais d'opposition de la carte ..... **13,17 €**

## INSTRUMENTS DE PAIEMENT ET SOLUTIONS D'ENCAISSEMENT

### Carte

- Cotisations annuelles
  - Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : carte Visa Electron ..... **41,00 €**
  - Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : carte Visa Business ..... **44,00 €**
  - Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : carte Visa Business ..... **46,00 €**
  - Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : carte Visa Business Gold .. **135,00 €**
  - Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : carte Visa Business Gold .... **135,00 €**
  - Carte de retrait Associatis ..... **29,00 €**
- Opérations par carte
  - Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) ..... **1,00 € par retrait (à partir du 5ème retrait par mois)**
- Opérations sur carte
  - Remplacement avant échéance ..... **12,50 €**
  - Frais d'opposition pour perte ou vol ..... **16,00 €**

### Espace Dons ..... **Nous consulter**

La plateforme des dons en ligne des Associations et des Fondations.

### Espace Asso ..... **Nous consulter**

Une solution clés en main dédiée aux associations, pour faciliter la gestion au quotidien - solution 100% digitalisée, et sécurisée. A découvrir sur [www.espaceasso.caisse-epargne.fr](http://www.espaceasso.caisse-epargne.fr).

## OFFRES GROUPEES DE SERVICE

### Associatis essentiel initial

- Tenue de compte
- Direct Ecureuil Pro
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
- Cotisation à une offre groupée de services ..... **5,60 €/mois soit 67,20 €/an**

### Associatis essentiel

- Tenue de compte
- Direct Ecureuil Pro
- Service Rémunération<sup>(1)</sup>
- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement
- Assistance Protection Juridique Associatis
- Relevé décadaire

(1) Selon taux en vigueur

(\*) Soumis à TVA



Une carte au choix	Cotisation à une offre groupée de services
Avec une carte de retrait Associatis	10,50 € / mois soit 126,00 € / an
Avec une carte Visa Business ou carte Visa Electron Par carte Visa Business ou carte Visa Electron supplémentaire	12,00 € / mois soit 144,00 € / an 1,80 € / mois soit 21,60 € / an
Avec une carte Visa Business Gold Par carte Visa Business Gold supplémentaire	17,50 € / mois soit 210,00 € / an 5,60 € / mois soit 67,20 € / an

## INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

### Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité du fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

- Par opération..... **8,00 €**
- Dans la limite d'un plafond journalier..... **40,00 €**

## DECOUVERTS ET CREDITS

### ■ Découvert

- Découvert autorisé<sup>(1)</sup>..... **Taux de référence + Marge<sup>(2)</sup>**
- Découvert non autorisé..... **Maximum légal<sup>(3)</sup>**
- Frais annuels de gestion..... **50,00 €**

### ■ Mobilisation de créances (Dailly)

- Commission de mise en place de dossier ..... **52,00 €**
- Commission de bordereau ..... **20,00 €**
- Commission de notification ..... **20,00 €**
- Commission par créance cédée..... **5,00 €**
- Commission de prorogation, ou de réclamation, ou de modification,  
ou impayé ou avis de sort ..... **20,00 €/acte**
- Frais envoi échéancier créances (mensuel)..... **5,10 €**

### ■ Frais de dossier crédits

- Frais de dossier ..... **1,00 %**
- Avec un minimum de perception de..... **100,00 €**

## ASSURANCES ET PREVOYANCE (COTISATION ANNUELLE)<sup>(4)</sup>

- Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement «association»
- Cotisation annuelle (taxe assurance comprise)..... **16,30 €**
- Assurance Associatis<sup>(5)</sup> (responsabilité civile + protection des biens)..... **Nous consulter**
- Assistance et Protection Juridique..... **5,00 €/mois soit 60,00 €/an**

(1) Sous réserve d'acceptation. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) du découvert est indiqué aux conditions particulières de l'autorisation de découvert. Ce TAEG indicatif est calculé conformément à l'article R313-2 du code de la consommation sur la base d'une utilisation constante et intégrale sur la durée totale du découvert. Le TAEG réellement appliqué en fonction des conditions d'utilisation est indiqué sur votre relevé de compte.

(2) Le taux débiteur du découvert est affiché en agence.

(3) Dans la limite du taux de l'usure.

(4) Contrats de BPCE Assurance, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860 entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France – 75013 Paris. Voir conditions générales ou notice d'information.

(5) Arrêt de commercialisation.

# 12 NUMÉROS UTILES



La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

## **ASSURANCE : 09 69 36 45 45<sup>(1)(2)</sup>**

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez BPCE Assurances.

## **PERTE/VOL : 09 69 36 39 39<sup>(1)</sup>**

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le centre d'opposition Caisse d'Épargne.

## **ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52<sup>(1)</sup>**

Pour toute aide, contactez votre assistance technique Caisse d'Épargne.



# 13 RÉSOUDRE UN LITIGE

## ➤ **VOTRE CAISSE D'ÉPARGNE : VOTRE INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ**

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller en agence/e-agence est le premier interlocuteur pour répondre à votre réclamation.
- Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation au service relation clientèle.

PAR ÉCRIT	PAR INTERNET	PAR TÉLÉPHONE
Caisse d'Épargne CEPAC Service Relations Clientèle Place Estrangin Pastré - BP 108 - 13254 MARSEILLE CEDEX 06	<a href="http://www.caisse-epargne.fr">www.caisse-epargne.fr</a> <sup>(3)</sup> (région CEPAC) rubrique « Numéros utiles » - « Service Relations Clientèle »	09 69 36 27 38 Appels depuis la France et les DOM <sup>(1)</sup> 00 33 9 69 36 27 38 Appels depuis l'international et les TOM <sup>(1)</sup>

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois, si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier, ne devrait pas dépasser deux mois ( à compter de la date de réception de votre réclamation). Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Caisse d'Épargne CEPAC vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

(1) Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur.

(2) Numéro cristal concernant uniquement les contrats BPCE Assurances.

(3) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

## ➤ VOTRE RECOURS EN MÉDIATION : VOTRE DERNIER RECOURS EN CAS DE LITIGE

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du service relation clientèle, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site internet de chacun des médiateurs concernés.

■ **Le médiateur de la Caisse d'Épargne CEPAC** pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances).

PAR INTERNET	PAR COURRIER
<a href="https://www.mediateur-cepac.fr">https://www.mediateur-cepac.fr</a>	Monsieur le Médiateur de la Caisse d'Épargne CEPAC BP 5508 83097 TOULON CEDEX

■ **Le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers** pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, CSPI et OPCl), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
<a href="http://www.amf-france.org">http://www.amf-france.org</a>	Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02

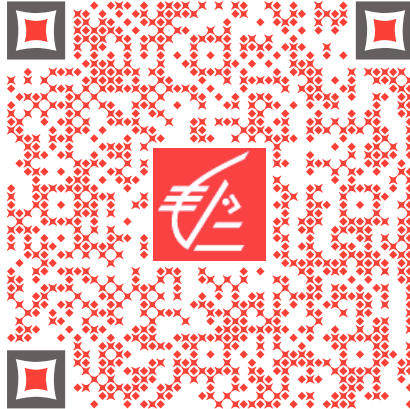
■ **Le médiateur de l'assurance** pour les litiges ne relevant pas de la commercialisation d'un contrat d'assurance mais portant exclusivement sur son application ou sur son interprétation.

PAR INTERNET	PAR COURRIER
<a href="https://www.mediation-assurance.org">https://www.mediation-assurance.org</a>	La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09

En cas de souscription par internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voies extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr/>

[www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)

**Flasher ce code**  
**pour accéder à nos dossiers conseils tarification**  
**et comprendre nos frais bancaires !**



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
**CEPAC**

**VOUS ÊTRE UTILE**

Caisse d'Épargne CEPAC  
Place Estrangin-Pastré - BP108 - 13254 Marseille Cedex 06  
Tél. 04 91 57 20 00

Site Internet : [www.caisse-epargne.fr](http://www.caisse-epargne.fr)

Banque coopérative régie par les art. L512,85 et suivants du Code Monétaire et Financier - SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 100 000 000 euros - Siège social Place Estrangin Pastré - 13006 Marseille - 775 559 404 RCS Marseille Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 006 180. Titulaire de la carte professionnelle « transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeurs » n° CPI 1310 2016 000 009 983 délivrée par la CCI de Marseille-Provence, garantie par la CEGC - 16 rue Hoche - Tour Kupka - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex

Référence CE 10032 (1<sup>er</sup> janvier 2020)



Crédit photos : Getty Images • Terre de Sienne